

Règlement du classement de la société



1. Participation

Chaque membre de la société peut participer au classement de la société.

2. Tir comptant pour le classement

Les tirs comptants pour le classement sont :

Le tir obligatoire,

Le tir en campagne,

Le tir du Flon,

Le tir de clôture

Le concours individuel,

Le tir de challenge,

Le tir extérieur (sur feuille de programme des tirs)

3. Classement

Les tireurs sont classés en catégorie A, D ou E. Un challenge est mis en jeu dès 5 participants par catégorie. Pour la catégorie A, le TO et TC doivent être tirés avec une arme d'ordonnance.

Sont classés, les tireurs ayant effectué tous les tirs de la liste sous point 2 et qui ont tiré le tir obligatoire et le tir en campagne pour la société de tir de Porsel. Toutes les passes doivent être tirées au plus tard le 31 août !

Un tir anticipé du tir du Flon est autorisé à l'entraînement du 16 avril pour les personnes qui ne peuvent pas participer aux dates officielles du tir. Dans ce cas-là le résultat ne compte que pour le challenge et non pour les classements du tir du Flon.

Le tir obligatoire est à tirer uniquement lors des séances prévues à cet effet, lorsque la feuille de stand est établie, le tireur doit impérativement la rendre avec un résultat.

Le concours individuel est cumulable avec la passe du championnat de groupe lors de la séance officielle. Le cumul doit impérativement être annoncé avant le début de la passe. Si il n'est pas cumulé ce tir peut être tiré lors d'une séance de tir obligatoire ou lors d'un entraînement.

Le tir de challenge peut être tiré lors des séances de tir obligatoire ou lors des entraînements.

Le tir de clôture ne compte pour les classements du tir de clôture que s'il est tiré le dimanche 30 août.

Un tir anticipé est autorisé à tous les entraînements du mois d'août pour ceux qui ne peuvent pas participer au tir le dimanche 30 août.

Dans ce cas-là le tir de clôture ne comptera que pour le classement de la société.

Dans les deux cas les passes peuvent être tirées dans n'importe quel ordre.

4. Annexes : plan de tir

	Cible	N de cps	Genre de feu		Cible	N de cps	Genre de feu
T.O	A5	5	coup par coup	Tir de clôture	A10	2	<i>feu série</i>
	B4	5	coup par coup			3	<i>feu série</i>
		2	feu série en 30 sec			5	<i>feu série</i>
		3	feu série en 30 sec				
		5	feu série en 60 sec				
T.C.	B4	6	<i>coup par coup</i>	Conc. Ind. D+E	A10	10	<i>coup par coup</i>
		2*3	<i>feu série en 30 sec</i>			5	<i>feu série</i>
		6	<i>feu série en 60 sec</i>				
Tir du Flon	A10	2	feu série	Conc. Ind. A	A10	20	<i>coup par coup</i>
		3	feu série				
		5	feu série				
Tir extérieur	Selon programme			Tir challenge	A5	5	coup par coup
						5	feu série
						5	coup par coup
						5	feu série

Approuvé en assemblée générale le 19.02.2026

Le président : *Julien Baudois*

La secrétaire : *Natacha Thürler*